

# **CYCLE DE FORMATION PERSONNES VULNERABLES 2021/2022**

Proposé par le groupe de travail de l'IDFP  
« Majeurs protégés / personnes vulnérables »

Présidé par

**Isabelle COPÉ BESSIS**

Avocat au Barreau de Paris, Spécialiste en droit des personnes de la famille et  
du patrimoine, Médiateur, Membre du Conseil d'Administration de l'IDFP

Avec

**Andréa PLUMEL**

Avocat au Barreau de Paris, Médiateur

**Anisette FERREIRA**

Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs

**Olivier CHOMONO**

Directeur associé de la CURATELAIRE

## **PROGRAMME DU CYCLE EN TROIS PARTIES INDEPENDANTES**

### **PREMIERE PARTIE 19 avril 2022**

I/ Personnes Vulnérables – Exposé Général : les différentes vulnérabilités et pathologies les plus courantes, les intervenants : médecins experts, juge des tutelles, avocats, mandataires. Appréhension et compréhension des enjeux liés à la perte d'autonomie d'un proche et répercussions en termes de rapports familiaux. Les différentes mesures.

### **DEUXIÈME PARTIE 25 octobre 2022**

II/ Personnes Vulnérables – Pratique de l'Avocat : Déontologie et Reflexes - Questionnement et bonnes pratiques de l'avocat pour accompagner la personne vulnérable ou ses proches, conseil ou contentieux, la question des honoraires.

### **TROISIÈME PARTIE 17 janvier 2023**

III/ Personnes Vulnérables – Les Conflits : Prévention des conflits et mesures d'anticipation - Orientation du règlement des conflits mettant en cause des personnes vulnérables - Modes amiables / Voie Judiciaire, points de vigilance et limites, intervention du juge des tutelles.

TROISIÈME PARTIE  
**CYCLE DE FORMATION**  
**PERSONNES VULNERABLES 2021/2022**

**Mardi 17 janvier 2023 – 17h/20h**

Intervention proposée par le groupe de travail de l'IDFP  
« Majeurs protégés / personnes vulnérables »

Animée par

**Isabelle COPÉ BESSIS**

Avocat au Barreau de Paris, Spécialiste en droit des personnes de  
la famille et du patrimoine, Médiateur, Membre du Conseil  
d'Administration de l'IDFP  
Présidente du groupe de travail

Avec

**Andréa PLUMEL**

Avocat au Barreau de Paris, Médiateur

**Anisette FERREIRA**

Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs

**Olivier CHOMONO**

Directeur associé de la CURATELAIRE

Personnes Vulnérables – Conflits : anticipation et règlement amiable

- Rappel sur le fonctionnement de la protection des majeurs
- Les conflits familiaux spécifiques liés à la vulnérabilité
- L'harmonie familiale au centre des dispositifs de protection
- Les réponses à l'absence d'harmonie familiale : la désignation d'un MJPM
- Le bénéfice de l'harmonie familiale : aménagements et pérennité du dispositif
- L'harmonie familiale peut-elle se construire ? L'anticipation par la personne et son entourage

**Formation validée au titre de la formation  
professionnelle continue**

## INSCRIPTION

Adhérent IDFP : 25€ttc (20,83€ht)

Non adhérent IDFP : 70€ttc (58€ht)

Non adhérent moins de 3 ans de Barreau : 25€ttc (20,83€ht)

Elèves avocats : gratuit (inscription uniquement par mail)

Cette première partie de formation se tiendra en  
Visio conférence uniquement

**DERNIER DELAI POUR VOUS INSCRIRE LE 10 JANVIER 2023**

**Inscription et règlement en ligne**  
**Référence à indiquer : IDFP.17.01.2023**

<https://www.institut-dfp.com/paiement-en-ligne-formation-octobre.htm>

[institut@institut-dfp.com](mailto:institut@institut-dfp.com) – [www.institut-dfp.com](http://www.institut-dfp.com)



**l'Institut du Droit de la Famille et du Patrimoine** a pour ambition d'être une force de réflexion et de proposition sur toutes les questions se rattachant au droit de la famille et du patrimoine.

Cet institut de recherche et de formation est dédié à l'échange et à la diffusion des connaissances et au progrès des techniques juridiques